☑ **DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE**
☐ **RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

stm

Recommandation 6000009761

D'APPROUVER une modification au contrat 6000009761 pour l'acquisition de pneus radiaux pour autobus urbains (ATUQ), adjugé à l'entreprise « Goodyear Canada inc. », afin de modifier les articles 15.01 et 15.02 dans le but de permettre un renouvellement sur la base des quantités consommées, avant la date initialement prévue au contrat.

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat d'acquisition de pneus radiaux pour autobus urbains (ATUQ), adjugé à « Goodyear Canada inc. », à compter du 1er septembre 2022 jusqu'au 31 août 2023, au montant de 2 238 440,00 $, plus les taxes de 335 206,39 $, pour un montant maximum de 2 573 646,39 $, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres 6000009761 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

☐ Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 2.573.646,39 **$** Toutes taxes incluses

DE responsable : Entretien Bus

Dave Turriff
Signé avec ConsignO Cloud (20/07/2022)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Nom : Sébastien Fecteau

DE responsable :

Nom :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)

☑ Améliorer l'expérience client ☐ Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance ☐ Maîtriser les finances ☐ Attirer, développer et mobiliser les talents

L'atteinte de quel(s) objectifs(s) du Plan stratégique organisationnel 2025 cette recommandation vise-t-elle:

Améliorer l'expérience client - Livrer l'offre de service promise

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique organisationnel 2025

Pour assurer la continuité de l'offre de service, la STM a besoin de pneus radiaux pour le fonctionnement de ses autobus. Le renouvellement est pour les pneus « traction avec flanc renforcé » (Bloc B).

L'acquisition de pneus radiaux pour autobus permet d'effectuer les activités d'entretien et contribue à la livraison du service, et par le fait même, contribue à l'amélioration de l'expérience client.

Les prévisions ont été évaluées par la section pneus et têtes de brûleurs de la direction Entretien majeur - Usine, en collaboration avec la Direction de la Chaîne d'approvisionnement.

☐ Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)*

Autorisation et octroi de contrat

Présidence (cochez si requis) ☐ Vice-présidence (cochez si requis) ☐

Direction générale : Marie-Claude Léonard
Signé avec ConsignO Cloud (25/07/2022)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

GED:

☑ **DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE**
☐ **RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : 6000009761 (Dernière option de renouvellement)
Titre de l'appel d'offres : Achat regroupé pour l'acquisition de pneus radiaux pour autobus urbains (ATUQ)

Processus d'adjudication de contrat et informations sur les soumissions ☐ *S/O*

☐ Nouveau contrat ☐ Prolongation ☐ Sur invitation ☐ Levée d'options
☑ Renouvellement ☐ De gré à gré ☐ Public ☐ Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: Nombre de soumissions déposées :

Cheminement décisionnel

Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : s/o Date: (jj/mm/an)
Comité : s/o Date: (jj/mm/an)

Démarche, solution proposée et conclusion

Historique d'adjudication
Contrat : 6000009761
Nature de l'autorisation : Contrat de base
Résolution DG-21-123
Montant autorisé TTI (sans contingence) : 962 110,80 $
Période couverte par l'autorisation : 1er juin 2021 au 31 octobre 2022
Adjudicataire : Goodyear Canada Inc.

Contrat : STM-5674-01-17-54
Nature de l'autorisation : Option de renouvellement
Résolution DG-19-194
Montant autorisé TTI (sans contingence) : 2 195 666,08 $
Période couverte par l'autorisation : 1er novembre 2019 au 31 octobre 2020
Adjudicataire : Michelin Amérique du Nord (Canada) Inc.

La présente recommandation vise à modifier le contrat afin d'autoriser l'exercice de la dernière option de renouvellement. Le montant pour la présente option de renouvellement est de 2 573 646,39 $ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 3 535 757,19 $ toutes taxes incluses.

☑ *Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion*

Développement durable / Accessibilité universelle

☐ S/O *(Information validée par l'équipe du Développement durable/ AU)*

Sélectionnez le(s) chantier(s) du Plan DD 2025 et/ou du Plan de développement d'AU 2016-2020 correspondant à la présente recommandation

DD - 4 - Réduire la consommation des ressources et la production de matières résiduelles

DD - 6 - Renforcer la démarche en approvisionnement responsable

La STM tient compte des principes de développement durable dans l'acquisition des pneus d'autobus. La STM exige un kilométrage garanti pour les pneus, ce qui nous assure de leur durabilité et réduit l'impact de l'utilisation des pneus sur l'environnement. De plus, en fin de vie utile, la STM dispose des pneus selon le principe des 3RVE (réduction, réutilisation, recyclage, valorisation et élimination) en les recyclant via la Société québécoise de récupération et de recyclage, Recyc-Québec.

☐ *Voir suite de la rubrique Développement durable / Accessibilité universelle*

Préparé par : Approvisionnement Exploitation
Nom : Jonathan Paradis

Service : Chaîne d'approvisionnement
Nom : Josée Gauvin

Josée Gauvin
Signé avec ConsignO Cloud (15/07/2022)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Certification juridique
En tenant les faits mentionnés dans cette demande comme avérés, celle-ci est juridiquement conforme pour la Société

Daniel Maillé

Daniel Maillé
Signé avec ConsignO Cloud (15/07/2022)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

☑ **DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE**
☐ **RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : 6000009761 (Dernière option de renouvellement)
Titre de l'appel d'offres : Achat regroupé pour l'acquisition de pneus radiaux pour autobus urbains (ATUQ)

Informations financières ☐ *S/O*

SEULEMENT pour les projets associés au PI
N° de demande d'achat :

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3[1]
Centre			
Compte	161010		
Ordre interne / OTP			
Réseau activité			
Règlement d'emprunt			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	2573646		

[1] S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Montant total 2573646 $

Ventilation des coûts[2] ☐ *S/O*

Période estimée du contrat : de 01 (JJ) 09 (MM) 2022 (AAAA) à 31 (JJ) 08 (MM) 2023 (AAAA)

–	2022	2023	2024 et suivantes[4]	Total
(A) Base[3]	746147 $	1492293 $		2238440 $
(B) TPS	37307 $	74615 $	0 $	111922 $
(C) TVQ	74428 $	148856 $	0 $	223284 $
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	857882 $	1715764 $	0 $	2573646 $
(E) Ristourne TPS et TVQ	74521 $	149043 $	0 $	223564 $
(F) Montant net (D – E)	783361 $	1566721 $	0 $	2350082 $

2. Les montants sont arrondis au dollar près.
3. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.
4. Si le contrat se poursuit au-delà, fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification ☑ *S/O*

☐ Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Je certifie la disponibilité des fonds

Trésorerie : *Linda Lebrun*
Signé avec ConsignO Cloud (20/07/2022)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

☑ **DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE**
☐ **RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : 6000009761 (Dernière option de renouvellement)
Titre de l'appel d'offres : Achat regroupé pour l'acquisition de pneus radiaux pour autobus urbains (ATUQ)

Suite de la rubrique

☐ Recommandation ☐ Exposé du besoin / PSO-2025 ☐ Subvention
☑ Démarche et conclusion ☐ Développement durable / Accessibilité universelle

Démarche et conclusion (Suite)

La modification visée est conforme à l'article 9 - Modification aux contrats du Règlement R-175: *Règlement sur la gestion contractuelle*.

La modification ne change pas la nature du contrat et vise à corriger une situation qui n'avait pas été prévue au moment de l'attribution du contrat et est accessoire au contrat. Son exécution par le fournisseur nuirait à la saine administration du contrat en cours.

Condition 1 : La modification ne change pas la nature du contrat.

La modification demandée ne change pas la nature du contrat, ni la nature des obligations et des prestations qui demeurent inchangées, seule la date d'exercice des options de renouvellement est modifiée.

Condition 2 : L'objet de la modification vise à corriger une situation qui survient en cours d'exécution du contrat et qui n'avait pas été prévue ou déterminée au moment de son attribution.

Les modifications demandées visent à modifier les clauses 15.01 Expiration et 15.02 Renouvellement dans le but de permettre un renouvellement sur la base des quantités consommées, avant la date initialement prévue au contrat.

Suite de la rubrique

☐ Recommandation ☐ Exposé du besoin / PSO 2025 ☐ Subvention
☑ Démarche et conclusion ☐ Développement durable / Accessibilité universelle

Condition 3 : La modification constitue un accessoire au contrat; est accessoire ce qui est intimement lié à l'objet du contrat et est nécessaire à sa réalisation.

Les modifications de clauses étaient nécessaires à la réalisation du contrat dans le but d'assurer un approvisionnement en continu en pneu traction pour la saison hivernale et ce pour les autobus de la STM. Ceci va nous permettre d'assurer de livrer l'offre de service promise à la clientèle pour l'entièreté du contrat incluant l'option de renouvellement.

Condition 4 : L'exécution de la modification par un autre fournisseur nuirait à l'exécution efficace et à la saine administration du contrat en cours.

Son exécution par un autre fournisseur nuirait à l'exécution efficace et à la saine gestion administrative et financière du contrat en cours.

Justification de la levée d'option
Considérant que l'augmentation des prix se limite à une hausse correspondant à l'indice des produits industriels (IPPI), il est plus avantageux pour la STM d'exercer l'option de renouvellement plutôt que de procéder à un nouvel appel d'offres.